

Sommaire de la 76e Session générale

La Session générale annuelle du Comité international de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) prévoit l'adoption de résolutions guidant l'administration et le programme de travail futur de l'organisation.

Des résolutions sur les modifications apportées au *Code sanitaire pour les animaux terrestres* et au *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* et leur *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins* respectif sont aussi présentées, de même que la proposition d'adopter des résolutions sur le statut sanitaire des pays au regard de quatre maladies (**fièvre aphteuse, péripneumonie contagieuse bovine, peste bovine et encéphalopathie spongiforme bovine**) que l'OIE reconnaît officiellement.

En tant que telle, la Session générale est l'aboutissement du cycle de travail annuel axé sur l'établissement de normes scientifiques internationales pour la protection de la santé des animaux, de la population et des écosystèmes et pour la sécurité des échanges commerciaux internationaux d'animaux et de produits animaux.

La Session générale de cette année a débuté par une cérémonie d'ouverture dans l'après-midi du 25 mai. Huit séances plénières se sont déroulées jusqu'au 30 mai. Environ 600 participants représentant les 172 Membres de l'OIE ainsi que des organisations intergouvernementales (FAO, OMS, Banque mondiale, OMC, etc.),

régionales et internationales ont participé à l'événement.

Allocution du président de l'OIE devant le Comité international

L'allocution prononcée par le président, le Dr Barry O'Neil, devant les 172 Membres de l'OIE se trouve à l'adresse : <http://www.oie.int/eng/session2008/presse-oneill.htm>

À lire absolument!

Invités, récompenses et expertise internationale

Pour la cérémonie d'ouverture de la Session générale, l'OIE invite les ministres de l'agriculture ou chefs de gouvernement des pays membres à prononcer un discours devant les délégués et délégations des pays membres. La liste des invités se limite généralement à dix ministres de l'agriculture ou chefs d'État provenant des cinq régions géographiques de l'OIE, soit : les Amériques; l'Europe; l'Afrique; l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie; le Moyen-Orient.

Cette année, les ministres de l'agriculture du Belize, du Laos, du Mali, de l'Ouganda, du Swaziland, de la Tanzanie, de la Bulgarie, de Cuba et de la France ont pris la parole devant le Comité international de même que le sous-directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Des distinctions honorifiques ont été décernées à des membres du monde vétérinaire pour services spéciaux rendus à la science vétérinaire ou aux travaux de l'OIE.

Nouvelles de l'OIE

11 juin 2008

Bureau du vétérinaire en chef

La Médaille d'or a été attribuée au D^r Amadou Samba Sidibé (Mali), ancien président du Comité international de l'OIE de 1991 à 1994 et représentant régional de l'OIE pour l'Afrique. Le D^r Kazimieras Lukauskas (Lituanie) a reçu, pour sa part, la Médaille du mérite.

Thèmes techniques

Chaque année, deux *thèmes techniques* d'intérêt général sont présentés. Ces sujets sont exposés par des experts internationaux et régionaux réputés dans chaque domaine, et l'un des sujets porte entre autres sur les réponses aux questionnaires remis aux Membres de l'OIE. À la fin des exposés, un groupe composé de délégués des pays membres est mis sur pied et chargé de formuler une résolution exposant les recommandations qui sont censées orienter le travail futur de l'OIE.

Le premier thème technique, intitulé ***Participation des petits éleveurs aux programmes de santé animale***, a été présenté par le D^r Jeffery Mariner, Institut international de recherche sur l'élevage.

Le deuxième thème technique, intitulé ***Conséquences de la mise en œuvre de normes privées dans le commerce international des animaux et des produits d'origine animale***, a été présenté conjointement par Christian Wolff, Organisation mondiale du commerce, et Michael Scannell, Commission européenne.

Les articles sur les thèmes techniques se trouvent en annexe du présent document.

Les premiers thèmes techniques pour les futures Sessions générales sont choisis deux ans avant leur tenue. Le premier thème technique pour la 77^e Session générale qui se tiendra en 2009 sera intitulé : ***Conséquences des changements climatiques et des modifications de l'environnement sur les maladies animales émergentes et ré-émergentes et sur la production animale***.

À la 78^e Session générale de 2010, le premier thème technique sera intitulé : ***Contribution significative des activités vétérinaires à la sécurité alimentaire mondiale pour les aliments provenant des animaux terrestres et aquatiques***.

Les deuxièmes thèmes techniques seront choisis par les membres de la Commission administrative (c.-à-d. le conseil d'administration de l'OIE) durant leurs réunions de février 2009 et 2010 respectivement.

Comme les premiers thèmes techniques nécessitent qu'un questionnaire soit rempli, nous pourrions avoir besoin de votre participation pour trouver des experts qui nous aideront à remplir le questionnaire. Restez à l'écoute!

Accords signés

Parmi d'autres faits saillants de la 76^e Session générale, mentionnons la signature d'accords entre l'OIE et d'autres organisations internationales pour coordonner

leurs efforts respectifs au niveau de la lutte contre les maladies animales, la salubrité des aliments, la promotion et l'amélioration de la santé publique vétérinaire, etc. Cette année, l'OIE a signé de nouveaux accords avec le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM); l'Association du transport aérien international (IATA); la Banque interaméricaine de développement (IDB); le Conseil international des volailles (IPC) et le Conseil international des sciences de l'animal de laboratoire (ICLAS).

Une liste des organisations avec lesquelles l'OIE a signé des accords se trouve aux adresses suivantes : http://www.oie.int/eng/OIE/actes/en_accords.htm et http://www.oie.int/fr/OIE/actes/fr_accords.htm

Nouvelles des Membres de l'OIE

Les Membres de l'OIE sont maintenant au nombre de 172, avec l'adhésion récente de la Serbie-Monténégro, du Liechtenstein et des Maldives.

De plus, la résolution qui a été adoptée l'an dernier de permettre la participation active à la fois de Taiwan et de la République populaire de Chine demeure en vigueur. Comme prévu, les deux Membres sont représentés et ont participé à la Session générale.

Reconnaissance officielle par l'OIE du statut sanitaire des Pays Membres

Durant l'une des séances plénières, la *Commission scientifique pour les*

maladies animales a présenté des résolutions reconnaissant le statut zoosanitaire des Membres au regard de la fièvre aphteuse, la peste bovine, la péripneumonie contagieuse bovine et l'encéphalopathie spongiforme bovine.

Le Canada de même que les autres Membres qui ont été évalués et classés l'an dernier sont énumérés dans la Résolution No XXI *Reconnaissance du statut des Pays Membres au regard de l'ESB*. Cette résolution, qui a été adoptée à l'unanimité par le Comité international, comprenait des Membres qui ont été évalués cette année (23 États membres de l'Union européenne (UE) – Autriche, Belgique, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovénie, Espagne et Royaume-Uni – de même que le Mexique et le Liechtenstein) qui ont tous été classés comme pays à risque maîtrisé à l'égard de l'ESB.

La Résolution No XXI mentionne aussi d'autres États Membres de l'UE – la Finlande et la Suède – comme présentant un risque négligeable à l'égard de l'ESB, outre la Norvège, l'Islande et le Paraguay.

Le maintien par le Canada du statut indemne de la maladie au regard de la fièvre aphteuse et de la peste bovine a été réaffirmé dans les Résolutions Nos XVIII et XIX respectivement. Sur son site Web,

l'OIE tient une liste de membres dont le statut sanitaire au regard des quatre maladies en question a été officiellement reconnu.

Il importe aussi de mentionner la présentation et l'adoption de la Résolution No XXII *Le point sur les procédures de reconnaissance officielle des Membres et le maintien de leur statut au regard de certaines maladies animales*. Cette résolution est en fait un ensemble de résolutions distinctes qui demandaient que les Membres qui se sont vu accorder un statut sanitaire particulier dévoilent, en novembre de chaque année, de l'information se rapportant au chapitre pertinent du *Code pour les animaux terrestres* afin de confirmer le maintien d'un statut particulier. La Résolution No XXII va plus loin en stipulant que les Membres qui ne parviennent pas à se conformer aux conditions du maintien de leur statut seront rayés de la liste officielle des pays ou zones reconnus.

Bien-être animal

L'un des sujets les plus controversés soulevés durant le processus d'adoption des normes, cette année, a été une définition du bien-être animal qui englobe la réalité de divers modes de production de pays industrialisés, en transition et en développement des 172 Membres. On est parvenu à un consensus en adoptant la définition suivante de bien-être animal :

Bien-être animal : désigne la manière dont un animal évolue dans les conditions qui l'entourent. Le

bien-être d'un animal (évalué d'après des indicateurs scientifiques) est considéré comme satisfaisant si les critères suivants sont réunis : bon état de santé, confort suffisant, bon état nutritionnel, sécurité, possibilité d'expression du comportement naturel, absence de souffrances telles que douleur, peur ou détresse. Le bien-être animal requiert les éléments suivants : prévention et traitement des maladies, protection appropriée, soins, alimentation adaptée, manipulations réalisées sans cruauté, abattage ou mise à mort effectuées dans des conditions décentes. La notion de bien-être animal se réfère à l'état de l'animal; le traitement qu'un animal reçoit est couvert par d'autres termes tels que soins, conditions d'élevage et bientraitance.

Cette définition se trouvera dans l'Édition 2008 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, plus particulièrement au Chapitre 1.1.1 – *Définitions générales* et dans le préambule de l'Annexe 3.7.1 – *Introduction sur les lignes directrices pour le bien-être animal*.

Au cours de la prochaine année, le Groupe de travail sur le bien-être animal poursuivra son plan de travail pour établir des lignes directrices concernant le bien-être des animaux de laboratoire et le bien-être animal au niveau de la production et du logement du bétail.

Normalisation

Entre juin 2007 et mars 2008, la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres et la Commission des normes sanitaires

Sommaire de la 76e Session générale

pour les animaux aquatiques ont proposé 49 textes nouveaux ou modifiés portant spécifiquement sur des maladies à faire adopter à la Session générale. Tous ces textes ont été remis aux Membres pour commentaires, une fois en septembre 2007 et de nouveau en décembre 2007. Par l'entremise du Bureau du vétérinaire en chef, le Canada a entrepris un processus consultatif inclusif réunissant plusieurs ministères et organismes fédéraux, pouvoirs provinciaux, associations sectorielles nationales et organisations non gouvernementales afin de préparer et de remettre des commentaires sur un certain nombre de chapitres en vue de leur adoption.

Les textes révisés présentés pour adoption se trouvent dans les rapports de mars 2008.

Les rapports pour la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres se trouvent à http://www.oie.int/tahsc/eng/en_reports.htm et à http://www.oie.int/tahsc/fr/fr_reports.htm

Les rapports pour la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques se trouvent à http://www.oie.int/aac/eng/commission/en_reports.htm

La majorité des textes proposés ont été adoptés tels quels ou après de légères modifications. Tous les changements qui ont été adoptés durant les travaux de la Session générale se retrouveront dans les éditions de 2008 du *Code sanitaire*

pour les animaux terrestres et du *Code sanitaire pour les animaux aquatiques*.

Le prochain cycle de consultations sur les versions nouvelles ou révisées des chapitres sur les maladies, des lignes directrices sur la surveillance ou des lignes directrices générales commencera en juin et durera jusqu'au début d'août 2008. Les commentaires du Canada, de même que celles des autres Membres, seront étudiés durant les réunions des Commission des Codes terrestre et aquatique qui auront lieu en septembre.

Pour la **Commission du Code terrestre**, les textes suivants sont disponibles pour commentaires :

- Péripneumonie contagieuse bovine
- Tremblante
- Lignes directrices sur la détection, le contrôle et la prévention de *Salmonella Enteritidis* et de *S. Typhimurium* chez des volailles produisant des œufs destinés à la consommation humaine
- Procédures d'hygiène et de sécurité sanitaire dans les élevages de volailles reproductrices et les couvoirs

Les rapports et documents suivants sont disponibles pour information :

- Groupe *ad hoc* sur le bien-être des animaux de laboratoire

Nouvelles de l'OIE

11 juin 2008

Bureau du vétérinaire en chef

- Groupe *ad hoc* sur l'identification et la traçabilité des animaux
- Groupe *ad hoc* sur les modèles de certificat vétérinaire
- Groupe *ad hoc* sur la salmonellose
- Programme de travail futur pour la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Pour la **Commission du Code aquatique**, les textes suivants sont disponibles pour commentaires :

- Rapport de la réunion du groupe *ad hoc* de l'OIE sur la liste de l'OIE des maladies des animaux aquatiques – équipe des mollusques – pour le *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* de l'OIE

Les textes suivants sont disponibles pour information :

- Rapport du groupe *ad hoc* sur la surveillance des animaux aquatiques
- Sommaire de l'exposé de D^r Hill, *Update on developments in aquatic animal health*, à la 9^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, 2007
- Plan de travail

Programme de travail futur de l'OIE

Les Délégués de l'OIE ont été invités par le directeur général, le Dr Bernard Vallat, à préparer des propositions en prévision du 5^e Plan stratégique (2011-2015). Le Plan stratégique définit l'orientation future pour les priorités et les tâches que se donne l'OIE en vue d'atteindre ses objectifs.

Bien que les priorités et les tâches du 5^e Plan stratégique n'aient pas encore été élaborées, on s'attend à une consolidation des activités du 4^e Plan stratégique qui comprennent :

- *Maintenir et améliorer la diffusion d'informations rapides et fiables sur les maladies animales.*
- *Préserver et renforcer le rôle de l'OIE en tant qu'organisation de référence produisant des normes fondées sur des critères scientifiques pour toutes les questions concernant la santé animale et les zoonoses, le bien-être animal, le diagnostic et le contrôle des maladies, y compris la sécurité sanitaire des échanges internationaux.*
- *Fournir des recommandations fondées sur des critères scientifiques relatives aux mesures pour la prévention, le contrôle et l'éradication des maladies animales, y compris les zoonoses.*
- *En coopération avec des partenaires, renforcer la capacité des Membres de l'OIE dans leurs efforts pour participer à l'élaboration des*

normes et lignes directrices internationales pour la santé animale et le bien-être animal, y compris les zoonoses, et pour les appliquer.

- Renforcer l'implication de l'OIE dans la conception et la gestion des politiques en matière de santé et de bien-être des animaux, y compris pour le renforcement des capacités, la politique de recherche, l'efficacité de la communication et la « médiation » dans les différends éventuels.

On s'attend aussi à ce que l'OIE envisage de nouvelles orientations, comme le rôle de la santé publique vétérinaire dans la sécurité alimentaire, en particulier devant le lien reconnu entre le combat contre la faim et la lutte contre les maladies animales. De plus, l'OIE prévoit mettre l'accent sur les répercussions des changements climatiques sur les maladies émergentes et ré-émergentes. L'OIE a récemment mis sur pied un groupe *ad hoc* chargé d'examiner les répercussions des changements climatiques sur ses programmes et objectifs. Le rapport de ce groupe *ad hoc* se trouve dans le Rapport de la Commission scientifique de février 2008. Ce rapport peut être téléchargé à partir du site Web de l'OIE, http://www.oie.int/scad/eng/en_reports.htm.

Surveillez aussi la publication prochaine par l'OIE de la *Revue scientifique et technique*, qui portera sur les changements climatiques et

ses répercussions sur la santé des animaux.

Remerciements

Un gros merci à tous ceux qui ont participé à la préparation de commentaires et à la tenue de consultations au sujet des textes révisés. Le fait d'avoir aidé à fournir des explications et des justifications scientifiques dans le cadre de l'exercice réalisé par le Canada pour commenter les textes et les lignes directrices révisés contribue énormément au processus de normalisation. Continuez votre bon travail!

Un gros merci également à la délégation canadienne qui a participé à la 76^e Session générale. Nous espérons sincèrement que votre participation vous a permis de mieux comprendre le processus de normalisation et le savoir-faire nécessaire pour soutenir les objectifs stratégiques de l'OIE, qui sont de protéger la santé des animaux et de la population.

Encore une fois, mes sincères remerciements!

Rapport final

Le rapport de la Session générale de l'OIE et la liste des participants ont été publiés et peuvent être consultés sur le site Web de l'OIE à : http://www.oie.int/fr/oie/actes/fr_rfinal.htm.

Pour en savoir plus

Pour obtenir des copies des commentaires du Canada sur les versions révisées des chapitres sur les maladies du *Code sanitaire pour*

Sommaire de la 76e Session générale

les animaux terrestres et du Code sanitaire pour les animaux aquatiques de 2008, les thèmes techniques ainsi que les résolutions connexes adoptées par le Comité international, veuillez communiquer avec : Tianna MacInnes, agente des normes internationales, Bureau du vétérinaire en chef, macinnest@inspection.gc.ca